

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le seize septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 30 août 2013.

Etaient présents : Perrine FORZY, Francis LORIENT, Benoît MORELLET, Alexandre QUILLET, Bruno TAUNIN, Anne SIGWALT, Danièle LEMETAIS, Patricia LEROUX, Guillaume VOELTZEL

Secrétaire de séance : Bruno TAUNIN

Membres en exercice : 9

Après approbation du dernier procès-verbal l'ordre du jour a été étudié comme suit

1. Bilan des travaux quartiers de la route de Chauvincourt et du clos Thorel

Les travaux avec Via France en coordination avec la Communauté de Communes sont terminés et le montant de la dépense à la charge de la Commune avoisinera les 30 000 € pour 35 000 € Prévus au budget.

Pour la route de Chauvincourt, l'entreprise TPN doit reprendre quelques portions de trottoir, peindre les marquages au sol et installer la signalisation.

Le paysagiste attend l'automne pour installer les plantations, et la barrière au bout de l'impasse du clos Thorel.

Des travaux supplémentaires ont été demandés aux entreprises :

- reprises de 7 aquodraîns rue Oulgate et changement d'un avaloir au rond point pour cause de vol du regard en fonte à TPN
- remplacement de 4 contre marches de l'escalier du Raillard à JECV.

Le Conseil Général nous a accordé une subvention de 16 292 € pour les travaux de la route de Chauvincourt au titre des amendes de police.

2. Décision pour l'emprunt de 60 000€ prévu au budget 2013

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé d'effectuer des travaux d'aménagements sur les voiries de la route de Chauvincourt, des impasses des peupliers et du Clos Thorel dont le montant TTC s'élève à 175 000€

Le plan de financement retenu est le suivant :

- ressources propres	=	91 000 €
- subventions	=	24 000 €

Emprunts envisagés :

- à moyen terme	=	60 000 €
-----------------	---	----------

SOIT un total de ...		175 000 €
----------------------	--	-----------

Après en avoir délibéré, la Commune de Gamaches en Vexin décide de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie pour le financement de l'opération citée précédemment, un prêt aux caractéristiques suivantes :

PRET MOYEN TERME TAUX FIXE

Montant	60 000 €
Durée	6 ans
Taux	fixe de 2.65 %
Périodicité d'amortissement	annuelle
Frais de dossier	: 150 euros

- Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt,

- Prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le remboursement de ce prêt.

- Confère toutes délégations utiles à Madame le Maire

pour la réalisation de l'emprunt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

3. Délibération indemnité receveur

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'indemnité de conseil de Monsieur Guillée pour l'année 2013 au prorata de son temps de présence à la Trésorerie de Gisors.

4. Organisation rentrée des classes 2013/2014

Une 3^{ème} classe a été ouverte aux Thilliers en Vexin notamment du fait d'une classe d'âge très importante en Grande section de Maternelle. Le reste de notre mobilier d'école a servi à l'équiper.

5. Questions diverses

Tri sélectif au cimetière : Des panneaux indicateurs seront fabriqués par nos soins

Calvaire du clos Thorel : Un devis sera demandé à l'entreprise Poiret pour la rénovation du socle.

Les rapports d'activité 2012 du SIEGE et de Véolia pour la distribution en eau sont disponibles en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.